

Index égalité homme/femme

Conformément à la législation en vigueur, nous publions les résultats de notre index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026, basé sur les données de 2025.

Notre association, **3 S : Séjour Sportif Solidaire**, a obtenu un score global de **50 points sur 100**. L'index global est **non calculable**, conformément aux règles en vigueur lorsque certains indicateurs ne peuvent pas être calculés. Cette situation résulte notamment de l'absence d'augmentations individuelles et de retours de congé maternité sur la période de référence.

Détail des indicateurs :

- **Écart de rémunération** : Nous avons obtenu le score maximal de **40 points**, confirmant l'absence d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour des postes similaires.
(*Résultat final : 0 % d'écart, population envers laquelle l'écart est favorable : Égalité*)
- **Écart de taux d'augmentations individuelles** : Cet indicateur est **non calculable**, en raison de l'**absence d'augmentations individuelles** durant la période de référence.
- **Pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité**: Cet indicateur est également **non calculable**, car **aucune salariée n'est revenue de congé maternité** en 2025.
- Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations: Nous obtenons **10 points sur 10**. Le nombre de salariés du sexe sous-représenté est de **4**, les hommes étant sur-représentés.

Nos engagements pour l'avenir :

Même si certains indicateurs ne sont pas calculables cette année, nous poursuivons notre engagement en faveur de l'égalité professionnelle.

Objectif pour l'indicateur de retour de congé maternité:

- **Entretien de retour** : Organiser un entretien avec les ressources humaines ou le manager dans le mois suivant le retour de la salariée. Dans le but d'identifier les besoins spécifiques (formation, ajustement du poste, charge de travail, etc.).
- **Conciliation vie familiale et professionnelle**, les réunions seront entre 10H00 et 17h00

Objectif pour l'indicateur des dix plus hautes rémunérations

- Augmenter la représentation des femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, avec des étapes mesurables : **40 % de femmes dans deux ans et 50 % dans trois ans.**

Nous nous engageons à mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre ces objectifs et à communiquer régulièrement sur nos progrès.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : <https://recyclerie-sportive.org>